

Le projet Libra de Facebook : les enjeux économiques, sociétaux et politiques derrière la nouvelle crypto-monnaie

lundi 20 janvier 2020, par Odile Lakomski-Laguerre

Introduction

Les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft), géants des nouvelles technologies et de l'internet et modelés dans l'esprit de la Silicon Valley, sont devenus aujourd'hui des firmes dotées d'une puissance financière considérable et capables de dominer le commerce mondial, éventuellement le monde. Ce n'était qu'une question de temps avant que ces acteurs n'aspirent à créer leur propre monnaie, afin d'avoir un contrôle total sur les échanges et le commerce en ligne. La conception des monnaies digitales n'est pas une ambition nouvelle ni une lubie d'entrepreneurs mégalomanes qui souhaitent provoquer les États : c'est avant tout l'instrument nécessaire d'une économie fondée sur l'échange de biens informationnels, dont Internet est devenue la forme marchande caractéristique (Brunton, 2019). Le projet de Facebook avec l'annonce pour 2020 de la monnaie Libra va dans ce sens. Si les vellétés de Mark Zuckerberg sont freinées en ce moment par les réactions particulièrement hostiles des États et des régulateurs, une poussée irrésistible vers la création de monnaies digitales privées semble devoir accompagner désormais l'évolution contemporaine de nos économies. En tant qu'institution sociale, la monnaie est plus qu'une technologie, car elle participe à la construction d'un espace marchand qui s'articule avec un ordre socio-économique. Il convient donc de prendre ces nouvelles monnaies digitales au sérieux, de les analyser en profondeur, de comprendre la philosophie politique qui les sous-tend, et de dégager les principaux enjeux économiques et sociaux qu'elles impliquent.

Nous proposons ici, dans une démarche d'économie politique critique, de déconstruire les discours mobilisés par Facebook et ses partenaires pour vendre le projet Libra et mettre en évidence les ambitions et les stratégies qui sont réellement à l'œuvre. Dix ans après le lancement des toutes premières crypto-monnaies de type Bitcoin, il nous semble très important de saisir ce mouvement irrésistible d'une deuxième génération de monnaies digitales privées, celles des GAFAM, comme la manifestation emblématique d'un processus beaucoup plus large : celui d'une évolution d'internet vers la formation d'oligopoles, laissant derrière eux l'esprit de contestation et d'image d'Internet comme instrument d'émancipation, de décentralisation, de nouveaux rapports économiques et sociaux horizontaux, et d'une reconquête des libertés individuelles et collectives. La croissance extraordinaire de ces firmes constituées désormais en oligopoles a été permise notamment par l'hégémonie de la pensée néolibérale et le contexte d'une économie mondialisée, financiarisée et largement dérégulée (Smyrniotis, 2016). Cela implique une refonte du capitalisme liée à l'emprise des GAFAM sur Internet, qui dominent désormais cette économie informationnelle. Notre approche s'efforcera donc de comprendre ces nouvelles monnaies numériques, en ce qu'elles participent à la dynamique d'un capitalisme qui, sous des

apparences radicalement nouvelles, procède néanmoins selon la même logique : celle qui consiste pour les entreprises, dans la perspective d'une recherche du profit, à modeler les préférences des consommateurs et à les normaliser en vue d'assurer un débouché certain à leurs produits et services. Cela n'exclut pas, malgré tout, de réfléchir aux nouvelles formes institutionnelles, aux nouveaux rapports de pouvoir qu'implique le capitalisme qui se construit aujourd'hui. Parce que la monnaie est fondamentalement une institution sociale, il s'agira aussi d'interroger les conditions d'une large acceptation et diffusion de ces nouveaux instruments de paiement, c'est-à-dire les capacités de ces monnaies digitales à créer un ordre monétaire cohérent.

Nous commencerons par rappeler l'architecture du projet Libra, tel qu'il a été annoncé dans le Livre blanc de l'association qui le porte : le design, le fonctionnement et la gouvernance de cette nouvelle monnaie. Ce qui tranche radicalement avec les premières crypto-monnaies comme le Bitcoin, c'est la capacité du réseau Facebook (aidé des partenaires impliqués dans le projet) fort de ses 2,5 milliards d'utilisateurs, à atteindre un effet de taille qui permettrait à la Libra d'être acceptée plus largement. L'autre point important est l'objectif d'un cours

stable grâce à l'adossement à un panier d'actifs constitué des plus grosses devises officielles (dollar, euro, yen notamment), ce qui permettrait d'éviter l'ambivalence d'une monnaie comme le Bitcoin, coïncée actuellement dans un usage plus spéculatif. Aussi, l'ambition affichée est la promotion d'une devise mondiale « au service de milliards de personnes », visant les populations encore non bancarisées. Nous évaluerons la portée d'un tel discours, la capacité des entreprises *High Tech* à participer à l'inclusion financière, et les implications possibles, en termes de gouvernance et d'organisation du pouvoir de décision, d'une *blockchain* plus centralisée que celle du Bitcoin.

Nous aborderons ensuite les enjeux économiques, politiques et sociaux de l'émergence de monnaies digitales émanant des géants du numérique. Nous rappellerons tout d'abord l'idéologie, propre à la Silicon Valley, qui porte ces entreprises et qui émane d'une confluence entre société de l'information, renouveau d'une philosophie politique libérale, vénération de l'initiative individuelle à travers la figure de ces nouveaux entrepreneurs. Nous en viendrons ensuite à saisir les contours d'une logique capitaliste en repérant à la fois les invariants et les manifestations nouvelles liés au rôle central de l'information et de la captation et l'exploitation massive des données personnelles privées comme principale source de profit. À travers cette nouvelle configuration du capitalisme, la question de l'avènement d'une société de surveillance généralisée (Clarke, 2017), dont la monnaie numérique serait l'un des outils de réalisation, pourrait se poser. Sans sombrer nécessairement dans les scénarios de dystopie mis en scène dans les romans de science-fiction, la question pertinente de recherche nous semble être plutôt celle d'une forme de gouvernement à distance (Deleuze, 1990).

Enfin, dans une dernière partie nous discuterons les enjeux en termes de régulation, ces nouvelles formes monétaires venant menacer directement la souveraineté des États. Le premier effet de l'annonce du projet Libra fut une réaction hostile de la plupart des États, qui a pu freiner quelque peu les velléités de Facebook et a conduit notamment au départ de partenaires importants. Mais la tendance est là, et elle semble nous ramener à une réalité du fait monétaire : dans l'histoire, la monnaie a toujours fait l'objet d'un conflit entre la sphère privée et la sphère publique pour l'accès au pouvoir d'émission monétaire. Et l'émergence des monnaies digitales privées semble engager désormais une compétition et une course à l'innovation, entre les États et les nouveaux acteurs d'Internet.

1- Le projet Libra : Design, fonctionnement et gouvernance

Facebook a annoncé officiellement le 18 juin 2019 son projet d'une nouvelle cryptomonnaie, appelée Libra. Peu de temps avant au mois de mai, la fondation Libra Networks LLC a été enregistrée en Suisse, à Genève.

Avec ce projet, Facebook entend bouleverser l'architecture

monétaire à l'échelle de la planète, l'ambition étant clairement affichée dans le Livre blanc qui explicite les caractéristiques de cette innovation : « La mission de Libra est de favoriser le développement d'une devise et d'une infrastructure financière mondiales simples, au service de milliards de personnes ». Ainsi, bien plus qu'une monnaie, la Libra serait le tremplin pour le développement ultérieur d'autres services, notamment financiers : « Ce document présente notre projet, axé sur une nouvelle *blockchain* décentralisée, une cryptomonnaie de faible volatilité et une plate-forme de contrats intelligents. La combinaison de ces éléments vise à créer une nouvelle opportunité de services financiers innovants et responsables » (LA, Livre blanc). C'est ce discours qu'il s'agit d'évaluer ici et, autant que possible, de le déconstruire afin de tirer toutes les implications possibles de la mise au point d'une monnaie digitale comme la Libra.

1.1- La Libra de Facebook : une nouvelle devise mondiale « au service de milliards de personnes »

« Envoyer et recevoir de l'argent sera aussi facile que d'envoyer un message à vos proches ou à des commerces. »

(LA, Livre blanc)

Bouleverser le système financier mondial : la force de frappe de Facebook

Concernant le volet système de paiement, Libra (L) est donc une nouvelle crypto-monnaie, qui fonctionnerait par le biais de l'application Calibra, portefeuille sécurisé conçu pour stocker ces unités monétaires. L'achat de libras s'effectue contre le versement de devises (à l'origine, euro, dollar, yen, livre sterling), en ligne ou bien à partir de points de vente physiques, la sortie du système impliquant quant à elle le retrait des devises et la destruction de la quantité correspondante (moyennant le taux de change du jour) de libras. Chaque unité de libra correspond donc à une réserve de devises (nous y reviendrons). Une fois disponibles dans son portefeuille, l'utilisateur pourra dépenser ses libras moyennant des frais de transactions annoncés comme étant minimes, et sans voir son identité attachée à la transaction.

Il est prévu que Calibra soit disponible dans l'App Store (iOS) et Google Play (Android), et qu'il soit aussi possible de l'utiliser directement depuis les applications filiales de Facebook, *WhatsApp*, *Messenger* ou encore *Instagram*. Libra ne devrait donc pas être réservée exclusivement aux détenteurs d'un compte Facebook. Au-delà des 2,3 milliards de membres actifs que compte le réseau social de Zuckerberg, même s'il est probable que tous n'adopteront pas la crypto-monnaie, Facebook peut tout de même potentiellement s'appuyer sur une communauté plus vaste d'internautes, l'ambition étant à l'évidence que la libra devienne le mode de paiement incontournable des échanges dans le cyberspace. En effet, le projet est à l'origine soutenu par un réseau de partenaires, dont des plateformes

d'échanges (par exemple Lyft, Uber, Spotify, eBay) et des partenaires de paiement (Visa, Mastercard, PayPal) qui augmentent les chances d'une adoption rapide de la monnaie. Par ailleurs, les paiements en libras promettraient un dénouement des transactions beaucoup plus rapides que les plus grandes crypto-monnaies : jusqu'à 1000 transactions par seconde (contre 15 pour la plateforme Ethereum et 7 pour le Bitcoin).

Une différence notable par rapport à une monnaie digitale comme le bitcoin consiste dans la conception de la libra en tant que *Stablecoin*. La très forte volatilité couplée à des épisodes de montée extravagante des cours, occasionnant des bulles spéculatives, a contribué à semer le doute sur la capacité des monnaies cryptographiques à remplir correctement deux fonctions irréductibles habituellement attachées à la monnaie : l'unité de compte et le moyen de paiement. Cela s'est traduit, notamment en France, par un glissement sémantique selon lequel le bitcoin et les altcoins sont désormais considérés comme des « crypto-actifs » (Desmedt et Lakomski-Laguerre, 2018).

Différents modèles de *stablecoins* ont vu le jour afin de pallier ce risque de volatilité et permettre aux monnaies numériques de jouer pleinement un rôle d'instrument de transaction. Différentes configurations existent, mais deux ressortent principalement (Favier, Lécrivain et Bataille, 2019) : les *stablecoins* algorithmiques et les *stablecoins* avec collatéraux. En ce qui concerne la première catégorie, la plus innovante, il s'agirait de créer un *smart contract* [1] chargé d'imiter le comportement d'une banque centrale. Un programme informatique autonome ferait ainsi varier la quantité de monnaie en circulation en fonction de la variation de son cours. En cas de hausse importante du cours, le contrat intelligent augmente l'offre de jetons, alors qu'en cas de baisse du cours, le programme émet des options d'achat, permettant aux acquéreurs d'être prioritaires lors de la prochaine émission de jetons. La seconde catégorie de *stablecoins* suppose la stabilisation de la valeur de l'unité de monnaie, en arrimant cette dernière à une ou plusieurs monnaies légales. Cela signifie que les jetons sont échangeables à tout moment contre leur équivalent en devises officielles (dollars ou euros), grâce à la mise sous séquestre de la somme correspondante par une entreprise ou une institution. Un tel système suppose à l'évidence une organisation centralisée et une confiance forte dans l'émetteur. Ce modèle est celui qui a été retenu notamment pour la crypto-monnaie *Tether*. Or, celle-ci a fait l'objet de nombreuses critiques, liée à la suspicion quant aux preuves tangibles que l'entreprise disposait effectivement sur ses comptes bancaires d'un montant de dollars correspondant à ses engagements, et cela malgré de nombreux audits.

Zuckerberg semble bien avoir intégré l'importance de créer un *stablecoin* pour faire fonctionner son projet, et l'option retenue est celle d'une monnaie collatéralisée, le système prévoyant en effet que chaque unité soit adossée à un panier d'actifs. Celui-ci serait composé pour l'essentiel d'un panier de devises [2], mais aussi de titres d'État à court terme (bons du Trésor) libellés dans

des monnaies gérées par des banques centrales réputées. La Réserve, nom donné par les initiateurs du projet pour qualifier l'ensemble des actifs servant de collatéraux (notamment les devises ayant cours légal), augmentera donc à chaque fois qu'un investisseur achètera des libras contre des devises nationales. La Réserve est aussi initialement composée des fonds apportés par les investisseurs, partenaires du projet et constituant la fondation (apport de fonds de chaque entité : 10 millions). Les intérêts liés à l'investissement sur des titres ne seront pas reversés aux utilisateurs de libras, mais serviront à payer les frais de fonctionnement du réseau et à la distribution de dividendes au profit des partenaires du projet. Enfin, la gestion des actifs de la Réserve sera confiée à un réseau de gérants passifs bénéficiant d'une note de crédit élevée (les 'revendeurs'), l'association Libra se gardant le droit d'introduire de nouveaux actifs ou d'en liquider certains, sans autre précision.

Notons qu'ayant pour contrepartie un panier d'actifs émis dans des monnaies différentes, la Libra ne sera stable dans aucune de ces monnaies, même si ses promoteurs annoncent que les fluctuations seront faibles : « Il est important de souligner qu'en conséquence une libra ne sera pas toujours convertie au même montant dans une devise locale donnée (en d'autres mots, la libra ne sera pas « arrimée » à une devise spécifique). Au lieu de cela, la valeur d'une libra dans une devise locale donnée évoluera en fonction de la fluctuation de ses actifs sous-jacents. Les actifs de la réserve sont toutefois choisis pour minimiser le risque de volatilité, et les détenteurs de Libras peuvent donc compter sur la capacité de la devise à conserver sa valeur au fil du temps' (LA, Livre blanc).

Le discours et l'alibi : une monnaie libre au service de tous...

Le choix de Libra comme nom de ce projet de monnaie numérique n'est pas anodin. Libra a d'abord été utilisée comme unité de poids dans la Rome antique, et Libra ne diffère que d'une lettre du mot « libre ». Son symbole représentant des vagues indique quant à lui des flux de fonds sans frontières, avec des restrictions minimales, voire une absence de restrictions, et des coûts de transaction réduits et dans certains cas, nuls (Taskinsoy, 2019). Rejoignant la plupart des arguments régulièrement évoqués pour l'usage des crypto-monnaies, Libra permettrait de pallier les inconvénients, voire les défauts de la monnaie bancaire. Parmi les critiques adressées à celle-ci, on trouve notamment les lieux communs suivants : 1/ l'utilisation de la monnaie bancaire engendre des coûts de transaction élevés, en particulier dès qu'il s'agit de transferts de fonds transfrontaliers ; 2/ les transferts d'argent peuvent prendre du temps, ce qui implique un manque de fluidité dans les paiements ; 3/ l'usage de la monnaie bancaire suppose de faire confiance à des intermédiaires, qui n'ont pas démontré une capacité sans faille à gérer correctement la monnaie (inflation, bulles spéculatives etc.) ; 4/ une grande partie de la population, notamment des pays pauvres, n'a pas accès à un compte bancaire et ne peut donc pas, outre la question des paiements, bénéficier des services pouvant être rattachés à un compte (épargne, crédit, assurance). C'est sur ce dernier point que nous allons nous attarder maintenant.

Pour vendre son projet, Facebook surfe sur la vague désormais très à la mode d'un discours marketing teinté d'éthique, celui de l'inclusion financière : « Nous sommes convaincus que davantage de personnes devraient avoir accès à des services financiers et à des capitaux bon marché », et encore « Nous sommes convaincus que le développement de l'inclusion financière, le soutien des intervenants éthiques et la défense continue de l'intégrité de l'écosystème relèvent de notre responsabilité commune » (LA, Livre blanc). Selon la [Banque mondiale](#), « L'inclusion financière définit la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables ». Elle serait par ailleurs l'un des outils privilégiés aujourd'hui de réduction de la pauvreté dans le monde et un instrument de promotion de la prospérité [3]. Aussi ce programme se trouve-t-il au cœur des engagements des organismes internationaux et des régulateurs : on pourra citer notamment l'existence d'un partenariat global pour l'inclusion financière dès le G20 de Séoul en 2010 (*Global Partnership for Financial Inclusion*), la présence de la thématique dans 7 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU (2015), l'inclusion financière comme stratégie nationale développée dans une trentaine de pays, ou encore, tout récemment, la reconnaissance par le FMI (sous l'égide de sa directrice Christine Lagarde) de l'importance du rôle des Fintech pour pallier le problème de l'exclusion bancaire et financière : « Les Fintech pourraient être une incroyable force au service du bien dans le monde en donnant aux deux milliards de personnes qui ne sont pas bancarisées ou mal-bancarisées, accès à des plateformes de transactions de manière sécurisée. Je pense aussi aux millions de personnes qui travaillent à l'étranger et doivent envoyer de l'argent à la maison » [4]. Le chantier de l'inclusion est vaste puisqu'il s'agirait d'intégrer à la sphère financière les quelque deux milliards de personnes à travers le monde qui n'ont pas accès à un compte bancaire ou bien qui, si elles disposent d'un tel accès, ne savent pas vraiment comment l'utiliser de façon optimale et à bon escient. On notera au passage qu'il s'agit là d'une belle opportunité de capter un nouveau marché pour les entreprises du domaine des Fintech.

Avec Libra, Facebook pourrait-il apparaître comme l'un des acteurs majeurs de cette inclusion financière ? A ce stade, une première remarque très pratique s'impose. Sur les presque deux milliards d'individus non bancarisés, plus de la moitié d'entre eux résident dans sept pays, parmi lesquels la Chine, le Pakistan, l'Indonésie et le Bangladesh, qui tous les quatre ont banni Facebook, soit de manière permanente, soit de façon temporaire. Par ailleurs, il faut encore ajouter une difficulté supplémentaire, qui tient à ce que beaucoup de ceux qui n'ont pas accès à un compte bancaire ne sont pas non plus propriétaires d'un smartphone, ou bien ne disposent pas d'une connexion Internet.

Remarquons aussi, en second lieu, que si le projet Libra venait à être effectivement implémenté et déployé à grande échelle, la monnaie digitale associée à l'application Calibra viendrait remplacer les paiements en cash, un peu à la manière de ce que

l'écosystème de la monnaie mobile est en train de réaliser notamment en Afrique avec les opérateurs de téléphonie mobile. Clairement, on peut aisément s'imaginer que, dans les pays où la population est essentiellement rurale, éloignée des grands centres, les paiements en espèces sonnantes et trébuchantes peuvent être un inconvénient majeur. Des transferts d'argent au moyen d'une technologie permettant la dématérialisation de ces flux pourraient alors promettre une amélioration du bien-être économique et social de ces populations. Ce sont là des thèmes intéressants à creuser. Mais pour l'heure, dans ces pays, les paiements effectués par les gouvernements sur les comptes de monnaie mobile sont retirés et reconvertis en cash par les bénéficiaires...

Face à cette préférence pour le cash, on peut compter (pour la saper) sur de vastes campagnes de promotion coordonnées qui intègrent des grandes sociétés de services de paiement, des institutions internationales et, bien sûr, des entreprises des nouvelles technologies. Derrière le discours d'inclusion financière et la promotion d'un tel programme lancé officiellement sous l'égide du G20 comme précisé plus haut, se cachent une série d'organisations qui s'activent fortement pour promouvoir la numérisation totale des paiements : elles ont formé, avec l'appui explicite de gouvernements des vingt pays les plus puissants, des groupes de lobbys publics-privés qui ont pour nom notamment *Better Than Cash Alliance*, *Consultative Group to Assist the Poor* et *Alliance for Financial Inclusion*. Sous ces noms, ce sont toujours les mêmes compagnies qui sont à l'œuvre : MasterCard, Visa, PayPal (qui font partie des premiers membres fondateurs de Libra), Citibank, Microsoft (à travers la fondation Bill et Melinda Gates). L'inclusion financière va ainsi de pair avec une véritable offensive d'acteurs qui ont un intérêt direct dans la disparition des espèces et qui se sont engagés dans une véritable « Guerre contre le cash » (Haering, 2018). Or, le cash, rappelons-le, reste encore la seule monnaie émise par une institution, la banque centrale, dont l'objectif n'est pas le profit et qui, de ce fait, est d'une nature encore publique. Selon Haering (2018), avant que MasterCard ne rejoigne l'organisation *Better Than Cash Alliance* fondée en 2012, l'entreprise n'a pas vraiment cherché à cacher ni sa volonté d'intégrer ce mouvement contre le cash (le terme « war on cash » étant fortement présent dans les discours des représentants principaux de l'entreprise), ni le fait que cette « guerre » avait pour principal but celui de lui faire engranger davantage de profits.

Nous ne sommes pas en train de signifier ici que, parce qu'une société privée décide de s'engager dans la commercialisation de produits à des fins lucratives, cela nuira forcément à l'intérêt général ou bien ne rencontrera aucune satisfaction de la part du consommateur. Il se peut que, parfois, la recherche des intérêts privés apporte véritablement une amélioration des conditions de vie. Mais il ne s'agit pas non plus d'adhérer béatement à la magie de la main invisible, ni de croire religieusement aux miracles promis par les nouvelles technologies, sans en avoir au préalable examiné tous les ressorts [5].

1.2- Un modèle décentralisé ?

« Nous sommes convaincus que la confiance du public pour des formes de gouvernance décentralisées va graduellement se renforcer ».

(LA, Livre blanc)

D'un point de vue théorique, la promesse de la technologie blockchain, vendue comme telle par la plupart de ses concepteurs-développeurs et de ses promoteurs, est celle d'un registre distribué infalsifiable, dont le fonctionnement repose sur des protocoles informatiques et des algorithmes impossibles à pirater (ou avec une difficulté telle que les coûts engendrés sont rédhibitoires), de telle sorte qu'il serait possible de se passer de tout intermédiaire de confiance. Dans une version radicale, cette technologie permettrait de se passer complètement de la confiance dans les institutions, les principales visées (mais pas seulement) étant notamment les banques et les États. L'avenir de l'économie serait donc celui d'un monde complètement décentralisé, avec des relations interindividuelles strictement horizontales. Voilà pour le rêve, qui était à l'origine celui des cyber-libertariens... Passons maintenant à la réalité du fonctionnement des *blockchains*, pour en déduire quelques implications importantes concernant la mise en place d'un projet comme Libra.

Il existe à l'heure actuelle deux grands types de *blockchains* : les *blockchains* publiques (de type Bitcoin ou Ethereum) et les *blockchains* sous contrôle privé (voire entièrement privées). Historiquement, la première *blockchain* qui est apparue avec le Bitcoin est publique : n'importe qui a un libre accès au registre, n'importe qui peut envoyer des transactions et, à condition que celles-ci soient conformes aux règles inscrites dans le protocole informatique, y inscrire ces mêmes transactions pour les ajouter aux blocs déjà existants. Chacun participe également librement au processus d'approbation (le consensus), qui permet de décider quel bloc sera validé et donc ajouté à la chaîne. Ces *blockchains* publiques sont sécurisées par une combinaison d'incitations économiques (rétribution en jetons, comme pour le Bitcoin) et de mécanismes de vérifications liés à la cryptographie. Quant aux *blockchains* sous contrôle, dites aussi « de consortium », le processus qui mène au consensus est contrôlé par un groupe restreint et choisi de nœuds. Par exemple, on peut imaginer qu'une quinzaine d'institutions décident de se mettre d'accord pour organiser une *blockchain* dans laquelle un bloc devrait être validé par au moins dix des participants. Par rapport à une *blockchain* publique, non seulement les participants sont sélectionnés et limités, mais, en plus, ce n'est pas la règle de la majorité qui s'impose. En ce qui concerne le droit d'accès au registre (lecture de la chaîne de blocs), celui-ci peut être public, réservé aux seuls participants, ou bien hybride. On serait tenté d'opposer strictement, compte tenu de cette différence, d'un côté les *blockchains* publiques et l'idée de gouvernance décentralisée et de l'autre, les *blockchains* sous contrôle ou privées et processus centralisé. Le deuxième cas est assez évident. Mais dans l'évolution actuelle du fonctionnement des *blockchains*, même pour celles qui sont

publiques, un phénomène de centralisation (et donc de concentration du pouvoir décisionnel) est en réalité à l'œuvre (Desmedt et Lakomski, 2017).

Ces précisions étant explicitées, revenons maintenant au cas de Libra. En termes de gestion et d'organisation, il est clair que le projet porté par Facebook diffère fondamentalement dans l'esprit des premières crypto-monnaies (notamment le Bitcoin ou l'Ether [6]) qui reposent sur une *blockchain* publique. La gestion de la monnaie doit être confiée à la fondation Libra Networks (association sans but lucratif [7]), enregistrée le 2 mai 2019 à Genève, présidée par David Marcus et ayant pour actionnaire Facebook Global Holdings. La Libra Association est composée, au départ, d'un consortium de vingt-huit grandes entreprises dont Calibra, la filiale de Facebook, et des ONG : parmi elles, on trouve des entreprises liées aux domaines des services de paiement (Visa, Mastercard, Paypal), des services et ventes en ligne (Spotify, Uber, eBay), des entreprises des télécoms (Iliad de Free), des start-ups liées aux crypto-monnaies (Coinbase), des fonds d'investissement ou encore des ONG (Women's World Banking).



M

acintosh HD:Users:odilelaguerre:Desktop:Libra-visa-mastercard-ebay.jpg

Chaque membre de la fondation sera responsable de la gouvernance de la monnaie, et il aura la possibilité d'opérer un nœud du réseau. Pour l'heure, il est annoncé dans le projet que le système est codé de telle sorte qu'aucun membre du conseil de l'association Libra ne puisse disposer de plus de 1 % du droit de vote, quelle que soit sa contribution financière. Par conséquent, les transactions seront bien cryptées, mais d'une façon dont l'intégrité est garantie par le consensus d'un club de validateurs. Il s'agit donc bien d'une *blockchain* « avec permission », sous contrôle d'un consortium de très grandes entreprises, impliquant ainsi un processus décisionnel d'emblée centralisé. Le projet Libra peut même être considéré comme l'archétype d'une tendance croissante vers un contrôle centralisé, dans le cadre de ces nouvelles technologies qui promettaient pourtant la décentralisation (Neitz, 2019). Compte tenu de cette concentration du pouvoir décisionnel, il importe de faire émerger des questionnements sur les motivations réelles

de ces groupes d'acteurs qui ont une influence sur le fonctionnement de ces *blockchains*. En ce qui concerne celles de Facebook, nous y reviendrons plus amplement dans la prochaine section (section 2.). À l'origine du projet Libra, il était prévu d'étendre la gouvernance à cent entreprises et ONG puis, à terme, d'ouvrir la possibilité à tous de participer au fonctionnement du réseau, c'est-à-dire de faire évoluer le système vers une configuration de type *blockchain* publique.

Ceci est une perspective positive... Mais il s'agit une nouvelle fois d'un effet de marketing qui ne résiste pas longtemps à l'épreuve des faits : en l'état actuel de la technologie, il est toujours très compliqué, voire impossible, de concilier *blockchain* publique, sécurité et traitement d'un très gros volume de transactions. C'est le problème bien connu du passage à l'échelle, qui suppose de trouver des solutions techniques pour le moment encore très complexes, qu'il s'agisse de modifier le système de consensus (*Proof of Work, Proof of Stake*), ou de créer une nouvelle *blockchain*.

Contrairement à la culture et à l'esprit des chaînes de blocs publiques ouvertes à n'importe quel codeur et développeur, la possibilité de rejoindre l'association Libra suppose d'appartenir à une certaine élite. À titre d'illustration, pour devenir un membre fondateur du projet Libra [8], il faut être capable de remplir deux des trois conditions suivantes : 1/ être valorisé à plus d'un milliard de dollars ou avoir plus de 500 millions de solde client ; 2/ en tant que multinationale, atteindre plus de 20 millions de personnes par an ; 3/ être reconnu par une association tierce ou une entreprise de médias comme l'un des cent meilleurs leaders de l'industrie. Les investisseurs visés par le projet pour devenir membre doivent posséder un actif valorisé à plus d'un milliard de dollars, tandis que les organismes type ONG doivent apparaître dans le classement des cent plus grandes organisations à but non lucratif. Les critères imposés par cette sélection sont justifiés dans le discours des porteurs du projet Libra, pour s'assurer d'un certain nombre de garanties liées à la sécurité du processus de validation sur la *blockchain*. Ainsi : « Les membres fondateurs sont des organisations ayant une réputation établie, ce qui rend peu probable qu'elles agissent de façon malveillante » [9]. Encore une fois, comment ne pas mettre en doute un tel argument ? Le fait d'être une grande entreprise de dimension internationale est-il une garantie qu'une telle entité se comportera dans le sens de l'intérêt général [10] ou bien qu'elle gèrera la monnaie comme un bien public ? Dans l'histoire récente, les scandales liés aux firmes, ou encore le haut degré avéré de criminalité en col blanc à l'œuvre dans les grandes banques peu avant la crise de 2008 (Scialom, 2019), laissent dubitatif quant à l'idée d'une coïncidence spontanée et naturelle entre la recherche du profit, l'innovation, et un comportement vertueux.

Finalement, au-delà des questions liées à la monnaie stricto sensu, Libra n'est rien d'autre que la manifestation supplémentaire d'un phénomène saillant : celui de l'évolution irrésistible de l'économie de l'internet vers la concentration extrême des ressources et la constitution de monopoles, qui porte avec elle un changement majeur dans la configuration et le fonctionnement du capitalisme contemporain. Il conviendra donc

de poser quelques jalons théoriques et des pistes de réflexion à suivre, et adopter une méthodologie appropriée en économie qui ne peut pas être celle offerte par la théorie dominante, celle-ci se révélant incapable de cerner le changement qualitatif radical, d'intégrer une dimension historique dans l'analyse et de saisir les moments de basculement et de crise.

2- Enjeux institutionnels, politiques et sociaux

« La présence croissante de géants de la technologie dans des domaines, tels que les paiements va probablement perturber considérablement le paysage financier. Ces entreprises utiliseront leurs immenses bases de clientèle et leurs vastes réseaux pour proposer des produits financiers basés sur le Big Data et l'intelligence artificielle ».

Christine Lagarde, (FMI) [11]

Aujourd'hui comme autrefois, les innovations radicales fascinent, mais emportent en même temps avec elles, dans le débat public, leur lot d'inquiétudes, de peur et d'interrogations face à la difficulté fondamentale d'anticiper tous les bouleversements inévitables liés à l'irruption de la nouveauté, c'est-à-dire, pour le ramasser en une formule courte, à l'incapacité de la grande majorité à saisir un futur par définition insondable. Si le projet Libra devait être amené, malgré la route chaotique, à voir le jour, l'émergence d'une monnaie privée issue d'un oligopole tel que Facebook a de quoi susciter des interrogations fondamentales quant à l'évolution de nos sociétés. On peut en effet s'interroger sur la légitimité d'une société comme Facebook à viser l'intérêt général, alors que la première logique d'une firme est la recherche de son propre intérêt (ou plutôt, par les temps qui courent, celui de ses actionnaires), c'est-à-dire le profit. Nous rappellerons dans un premier temps le contexte idéologique qui a porté ces entreprises des nouvelles technologies mais aussi les nombreux projets de monnaies digitales et qui supposent, entre autres, des ambitions visant à l'anéantissement des États. Nous en viendrons ensuite, selon une démarche d'économie politique, à préciser les contours d'une transformation du capitalisme à l'œuvre aujourd'hui sous l'impulsion de l'évolution de l'internet vers la concentration et la formation d'oligopoles, pour mettre en évidence un certain nombre d'enjeux qui méritent réflexion.

2.1- Vers l'anéantissement des États ? La monnaie comme dernier bastion à conquérir

Les racines idéologiques : Techno-utopisme, néolibéralisme et « silicolonisation du monde » [12]

La naissance d'une nouvelle idéologie, propre à la Silicon Valley, mélange d'utopie numérique et de néolibéralisme, a fait l'objet de nombreuses analyses dans la période récente [13]. Il s'agit de comprendre ici les utopies, les représentations sociales et les

imaginaires qui ont construit une *variante californienne* du néolibéralisme, participant ainsi à la formation d'un nouveau *Zeitgeist* qui serait propre au capitalisme contemporain. L'ouvrage de Fred Turner paru en 2006, *From Counterculture to Cyberculture. Steward Brand, the Whole Earth Network, and the Rise of Digital Utopism*, fait office de référence sur le sujet. Dans ce livre, est expliqué comment s'est opérée une transition du mouvement de la contre-culture hippie né dans les années 1960 aux États-Unis, vers une techno-utopie, une cyberculture qui coïncide avec une adhésion au capitalisme libéral. Cette idéologie si particulière s'est cristallisée dans la Silicon Valley, entre San Francisco et l'université de Stanford. Dans le même esprit, Finn Brunton a publié récemment un ouvrage consacré à l'histoire des monnaies digitales, qui met en évidence les conditions préalables, les technologies et les cultures sous-jacentes, mais aussi les idées, fictions et modèles de futurs que véhiculent les projets monétaires à partir de années 1970 jusqu'au Bitcoin (Brunton, 2019). Deux grandes tendances ont été globalement à l'œuvre avec le développement d'Internet.

Grâce à la libre circulation de l'information, ce dernier est d'abord perçu comme le vecteur privilégié de l'expression libre, de la diffusion accrue des connaissances, de la créativité et de l'innovation, et encore, de l'émancipation individuelle et collective. L'esprit hippie n'a alors pas totalement disparu. Mais il va devenir plus marginal, et laisser progressivement la place à la philosophie politique caractéristique du libéralisme : autodétermination politique et autorégulation économique au sein de la société civile. Un esprit contestataire subsiste notamment, à travers le mouvement crypto-anarchiste des « cypherpunks ». Le mouvement a été baptisé comme tel par la hackeuse et auteure Jude Milhon. Le projet des cypherpunks est assez clair : il s'agit de construire des économies fonctionnant sous pseudonymes, où tout est protégé par la cryptographie, avec des systèmes de réputation en ligne et de notation de crédit distribué, des monnaies digitales sécurisées et la conception d'un système monétaire global qui rendrait les gouvernements obsolètes (Brunton, 2019).

Alors que la cryptographie a pu être mise au service de l'intérêt des gouvernements, les cryptographes anarchistes considéraient qu'elle était aussi et surtout un moyen de se libérer de l'emprise de l'État et du contrôle que celui-ci exerce sur les informations relevant de la sphère privée. Les idées exposées par David Chaum notamment, ont été considérées comme les racines techniques du mouvement cypherpunk, qui s'est manifesté principalement via une liste de diffusion (la plus active entre 1992 et 2001), et dans laquelle on trouvait des hackers, des cryptographes, des défenseurs de la vie privée dont Timothy May, l'auteur du *Crypto Anarchist Manifesto*. En 1985, Chaum propose ainsi un modèle de monnaie cryptographique dans son article « *Security without identification : transaction systems to make Big Brother obsolete* » (Chaum, 1985), modèle qu'il peaufine ensuite en 1990 et crée la première monnaie cash cryptographique préservant l'anonymat, connue sous le nom de « e-cash ». D'autres expérimentations vont suivre : entre 1998 et 2005, l'informaticien américain Nick Szabo développe une monnaie numérique décentralisée appelée « Bit Gold » (fondée

sur l'idée d'une ressource rare et disponible en quantité limitée à l'instar de la monnaie métallique), et le cryptographe Wei Dai développe le concept de « b-Money », un système de monnaie électronique distribué et anonyme. S'il y a bien une ambition commune à tous ces projets, c'est celle d'établir un système de paiement libéré de toute influence étatique, impossible à tracer et n'impliquant aucun tiers de confiance. Bien que Nakamoto n'ai jamais revendiqué cet héritage, le bitcoin est néanmoins l'aboutissement de ces mouvements (Kaplanov, 2012 ; Grinberg, 2011 ; Brunton, 2019).

Pour les cyber-libertariens, l'internet conçu comme un réseau ouvert et décentralisé permettrait de libérer les énergies de la société, et serait doté d'une capacité d'autorégulation, toute intervention extérieure étant ainsi perçue comme illégitime, en particulier l'intervention de l'État [14]. Cette techno-utopie renoue ainsi avec les sources du libéralisme classique, en s'appuyant notamment sur une défense « naturaliste » des droits individuels, et cherchant à étendre la logique du marché à toutes les aspects de la vie sociale, afin de restaurer l'harmonie « naturelle » des échanges spontanés. La sphère économique et sociale est ainsi présentée comme un organisme doté de ses propres modes de régulation et en constante évolution, sur un modèle biologique. Loveluck (2015), parle ainsi de « libéralisme informationnel » pour qualifier cette nouvelle philosophie politique : les instruments classiques du libéralisme – l'individualisme juridique et l'État de droit, la poursuite de l'intérêt individuel et les mécanismes du marché – se voient ainsi complétés et dans certains cas remplacés par une construction sociotechnique complexe fondée sur l'informatique connectée.

Une connexion étroite s'est ainsi progressivement établie, à travers des réseaux d'acteurs, entre esprit contestataire, nouvelles technologies de l'information et de la communication, et renouveau de la tradition libérale. Cette nouvelle idéologie va être diffusée par le biais notamment des magazines *Mondo 2000* et *Wired* (Flichy, 2001), et bénéficier ainsi d'une large couverture médiatique, au point d'acquiescer un pouvoir performatif, influençant les pratiques des managers et les stratégies des entreprises, mais aussi la vision des régulateurs (Smyrnaiois, 2016).

Suite à l'éclatement de la bulle des nouvelles valeurs technologiques début 2000, le modèle qui va rapidement s'imposer et reconfigurer le réseau internet, c'est celui qui consiste à capter massivement l'intention des internautes, à collecter à grande échelle les traces laissées par les individus en vue de constituer de gigantesques bases de données, dont l'extraction est associée à de hautes valeurs commerciales. Ce mouvement est allé de pair avec la concentration du réseau, qui a perdu son caractère décentralisé idéalisé, au profit des oligopoles que l'on connaît : les GAFAM. Or, cette organisation économique renvoie à des approches analytiques en termes de logique capitaliste, qui implique davantage les notions de mode de production, de rapports de pouvoir, de profit, de captation et de prédation. Ainsi, « au cours des dernières années, l'internet est devenu un champ de compétition acharnée entre entreprises

multinationales, institutions politiques et groupes sociaux pour la distribution du pouvoir sur les canaux de communication numériques » (Smyrnaio, 2016, p. 61). Or, Les biais idéologiques et les choix politiques qui caractérisent les instances régulatrices, aux USA comme en Europe, ont rendu possible les dérèglementations qui ont créé un terreau particulièrement favorable à l'accroissement du pouvoir de marché des acteurs oligopolistiques. Par ailleurs, leur succès et leur montée en puissance ont été d'autant plus facilités, dans un contexte de mondialisation, par l'exportation et la diffusion de l'esprit Silicon Valley érigé en modèle à imiter et à reproduire. Enfin, ce sont les mêmes biais et l'intégration par les gouvernements des préceptes du néolibéralisme qui les ont privés des moyens de contrer l'emprise croissante des formes oligopolistiques, préférant faire confiance à l'autorégulation des marchés [15].

2.2- Derrière le discours marketing, le véritable enjeu économique : la monnaie comme levier ultime de l'extraction des données

« Nous sommes convaincus qu'une circulation monétaire mondiale, libre et instantanée créera d'immenses opportunités économiques et commerciales dans le monde entier. »

(Réf. Livre blanc)

La création d'une monnaie digitale : un élément stratégique pour le modèle économique de Facebook

Le modèle économique de Facebook repose principalement sur le ciblage publicitaire de ses utilisateurs, grâce à la quantité de données personnelles que le réseau social peut collecter chaque jour, lorsque les individus alimentent leur profil et postent des informations sur leur fil de discussion. L'argument a pu être avancé, selon lequel l'émission d'une monnaie numérique serait un moyen pour Facebook de trouver d'autres sources de revenus, la firme étant devenue trop dépendante de la seule activité publicitaire. Or, nous pensons au contraire que la maîtrise des paiements par le réseau social via un projet comme Libra constitue un levier très important du même modèle économique, qui repose toujours sur le ciblage des utilisateurs, l'extraction et la vente de leurs données privées, en bref, l'échange de biens informationnels. Pour saisir les enjeux de l'appropriation de la monnaie par des entreprises comme les GAFAM, nous proposons ici quelques pistes théoriques pour lesquelles il conviendrait d'affiner la réflexion.

La perspective analytique que nous adoptons ici s'inscrit dans une démarche d'économie politique, qui implique de se focaliser sur les interactions (évolutives) entre ce qui fait fonctionner le système économique et les facteurs qui relèvent de l'ordre social (entendu ici au sens de totalité), de façon à mettre en évidence les liens entre les transformations du mode de production et les transformations de la société dans son ensemble, sur le plan politique et culturel notamment. C'est précisément ce genre d'angle de vue qui est au cœur de l'analyse effectuée par J.A. Schumpeter dans son ouvrage *Capitalisme, Socialisme et*

Démocratie, paru en 1942 (Lakomski-Laguerre, 2002). La référence ici faite à la théorie développée dans ce livre ne débouchera pas sur la mobilisation de la fameuse « destruction créatrice » (expression devenue très à la mode dans la période récente, totalement galvaudée et récupérée par la théorie dominante, qui passe sur l'essentiel : l'influence de Marx, de l'école historique allemande, qui confèrent à la sociologie économique, outil nécessaire pour compléter la théorie pure, un statut si important dans l'analyse de Schumpeter). Nous aurions pu, dans la mesure où les innovations monétaires qui sont à l'œuvre dans la période récente, la Libra en faisant partie, sont à même de bouleverser les règles du jeu dans le secteur monétaire et financier et, par là-même, l'ordre établi, pour laisser la place à de nouvelles structures. Néanmoins, nous reprendrons plutôt de Schumpeter deux idées énoncées dans son ouvrage de 1942, qui correspondent à deux traits saillants de la logique capitaliste. Premièrement, conformément à son attachement à la dynamique de l'économie, il s'oppose à la vision statique de la théorie de l'équilibre qui conduit à imposer le modèle idéal d'une concurrence pure et parfaite. Or, dans un univers compétitif et bousculé par l'innovation, la survie des entreprises passe par la constitution de monopoles, et le déploiement de stratégies telles que les brevets, les ententes et les cartels. La concurrence produit donc naturellement des formes monopolistiques. Deuxièmement, le capitalisme n'est pas un système économique pour lequel l'objectif des firmes, à travers la production de marchandises, vise à satisfaire les besoins existants de consommateurs rationnels et dotés d'un libre arbitre. C'est un système économique dont la logique première est le profit, et la réalisation des profits est conditionnée par la création de nouveaux besoins, par le modelage des préférences des consommateurs par l'industrie, au moyen de divers instruments permettant d'influencer l'opinion : le marketing et les outils de propagande en font partie. L'intérêt de mobiliser ici l'histoire de la pensée économique, c'est que cela nous permet de repérer, derrière les innovations qui sont à l'œuvre et nous laissent penser que nous entrons aujourd'hui dans une ère nouvelle, celle de Facebook, Google, Amazon et autres géants des nouvelles technologies de l'information, il existe néanmoins des invariants qui font que le capitalisme opère dans une sorte de continuum : concurrence et formation de grands monopoles, recherche du profit et modelage des préférences du consommateur par le biais de techniques variées, dont les théories du marketing, pour assurer les débouchés des entreprises.

De ce point de vue d'ailleurs, le capitalisme d'aujourd'hui, version GAFAM, nouvelles technologies et *Big Data*, s'appuie sur les concepts déployés par le marketing dit relationnel, perçu comme un changement de paradigme, qui viendrait supplanter l'approche dite transactionnelle. Les travaux de Frederick Reichheld, notamment, ont mis en avant une notion devenue centrale, celle de fidélité du client, déclinée en un concept, la *valeur à vie du client (customer lifetime value)*, qu'il faut chercher à optimiser. Ainsi, l'objectif consiste pour l'entreprise, en lieu et place des actions destinées à attirer de nouveaux clients, à se consacrer aux activités qui *conservent les clients en prenant soin d'eux*. La capacité d'une entreprise d'offrir une valeur supérieure

à ses clients est alors considérée comme l'un des plus grands succès des stratégies concurrentielles. Or, plus la catégorisation de la clientèle est fine, plus il est possible de déterminer les leviers de la fidélisation. Et cela passe par un système de surveillance à différents niveaux, interne et externe. Au sein de l'organisation, cela implique une surveillance des opérations pour les rendre plus efficaces et une surveillance des employés pour optimiser la qualité de la relation client. La surveillance externe suppose, quant à elle, de collecter un maximum de données relatives au comportement des clients, de sorte à les influencer et rendre ainsi possible la détermination de leurs choix à l'avance. Dans ce contexte, la possibilité pour Facebook d'obtenir la mainmise totale sur les transactions via une monnaie numérique serait à l'évidence un levier puissant pour une extraction encore plus fine des données personnelles. Pour Philippe Marion (Marion, 2001), il n'y aurait pas de changement de paradigme dans l'approche marketing, la focalisation sur la relation client ne serait qu'une extension de méthodes antérieures déjà éprouvées, pour lesquelles le consommateur reste passif vis-à-vis du pilotage de ses actes d'achat par le marketing. Autrement dit, ce qui persiste, comme l'avait déjà souligné Schumpeter, c'est la tendance irrésistible du capitalisme et de ses entreprises à opérer un contrôle sur le comportement et les représentations des consommateurs. Or, les nouvelles technologies, de ce point de vue, ont offert des instruments toujours plus pointus pour y parvenir, avec, notamment, le développement des algorithmes et de l'intelligence artificielle. On s'acheminerait ainsi vers la constitution d'un nouveau régime de croissance [16] du capitalisme, désormais informationnel, dont les principaux leviers de rentabilité des firmes reposent sur l'acquisition et l'exploitation toujours plus fine des données personnelles, de manière à influencer les processus de décision des individus et à formater leurs besoins et leurs comportements dans l'intérêt des entreprises. Ce processus de changement, qui prend racine dans le paradigme technologique de la Silicon Valley des années 1970, engendre des modifications dans les modes de production et dans les structures de marché à l'échelle mondiale, donnant naissance à l'entreprise et à la société en réseaux, au sein desquels s'exerce la domination par le biais de flux d'informations. Et cela provoque une mutation du capitalisme vers une nouvelle forme, le *capitalisme informationnel*, qui se caractérise par une 'forme particulière d'organisation sociale, dans laquelle la création, le traitement et la transmission de l'information deviennent les sources premières de la productivité et du pouvoir' (Castells) [17].

Le cauchemar des cypherpunks ?

Sans pour autant aller jusqu'à un scénario dystopique [18], de ceux qui sont mis en scène dans les romans de science-fiction (et dont sont fêrus d'ailleurs les technophiles de la Silicon Valley) et qui préfigurent le cauchemar tant redouté par les cypherpunks d'une société de surveillance généralisée (Brunton, 2019), l'évolution qui est en marche depuis les années 1970 nous fait plutôt penser au passage des sociétés disciplinaires (Foucault, 1975) vers des sociétés de contrôle à distance (Deleuze, 1990).

Alors que le contrôle des populations reposait dans les sociétés disciplinaires sur l'enfermement, la hiérarchie et l'obéissance, le glissement vers de nouveaux modes de pouvoir impliquerait la manipulation (plutôt que la coercition), supposant ainsi une forme de contrôle décentralisée et indirecte, passant par des instruments et l'intégration de normes de comportement par les individus eux-mêmes. Ainsi, le monde tendrait à s'organiser et à se réguler selon des modalités dont l'efficacité réside dans le fait qu'elles passent relativement inaperçues dans la vie quotidienne et, parfaitement intégrées dans les esprits, les acteurs s'en font ainsi les relais bienveillants. Aujourd'hui, les sociétés de contrôle opèrent par le biais de l'information et du chiffre, et les progrès techniques réalisés dans le domaine de l'informatique mettent à disposition des algorithmes et de la puissance de calcul qui rendent possible le recoupement des données (autrefois bien plus difficile, car ces données étaient éparpillées). Il s'agit donc d'un « techno-contrôle ». Non seulement les gouvernements peuvent accumuler des informations colossales sur les citoyens (à des fins sécuritaires par exemple), mais aussi les grosses firmes disposant de moyens techniques équivalents (les GAFAs) qui les utilisent dans une perspective commerciale et lucrative. Autrement dit, on peut légitimement se poser cette question : comment et jusqu'à quel point les libertés individuelles au sein des sociétés démocratiques sont menacées par des avancées techniques parfois anodines ? Face à ce type de menace, des mouvements de contestation émanent de la société (dont le mouvement cypherpunk déjà évoqué), qui revendiquent un fort désir de transparence de la part des autorités, comme en témoigne l'affaire Wikileaks, mais qui dénoncent aussi parallèlement les atteintes récurrentes à la vie privée, comme l'ont montré les révélations d'E. Snowden sur l'espionnage mondial réalisé par la NSA

L'annonce du projet Libra intervient, rappelons-le, un peu plus d'un an après le scandale Cambridge Analytica, qui a vu les données privées de millions d'utilisateurs de Facebook exploitées et manipulées à des fins de profilage politique, dans le cadre de la campagne présidentielle américaine qui s'est soldée par la victoire de Donald Trump. Depuis lors, le réseau social de Zuckerberg a fait l'objet d'une série d'imbroglies voire de scandales liés au respect de la vie privée, qui ne cessent de remettre en cause la façon dont Facebook gère et utilise les données de ses utilisateurs.

Avec le levier supplémentaire qui est celui de la monnaie, Facebook et les partenaires impliqués dans le projet Libra pourraient avoir accès à des données individuelles encore plus fines, qui pourraient être facilement accessibles et traitées à partir des transactions enregistrées dans la *blockchain* : « Si vous craignez que Facebook en sache trop ou ait un accès trop important à vos données privées, Libra donnera à Facebook la possibilité d'avoir un accès encore plus direct à vos informations financières » [19]. Rappelons en effet que les crypto-monnaies ne chiffrent pas les transactions, puisque par principe celles-ci doivent s'inscrire en clair sur la chaîne de blocs afin que tous les vérificateurs puissent les lire. Sans surprise aucune, la firme a paré à toute attaque éventuelle sur cet aspect, et pris les

devants moyennant un discours qui se veut on ne peut plus rassurant, l'argument majeur étant que les données financières récoltées par la filiale Calibra (l'application portefeuille) seront séparées des données sociales de Facebook. Plus précisément, Calibra assure que « l'information sur les comptes clients de Calibra et les données financières ne seront pas utilisées pour améliorer le ciblage publicitaire sur la famille de produits Facebook ». La société déclare qu'elle ne partagera les données de ses clients avec des tiers que dans des cas limités, tels que, pour se conformer à la loi, prévenir la fraude (Calibra doit faire l'objet d'une réglementation par les autorités, comme toute entité émettrice de monnaie, afin de prévenir le blanchiment d'argent et d'autres délits financiers) ou pour faciliter les applications de paiements. Comme le remarque cet entrepreneur dans le domaine de la *blockchain* : 'Il y aura sans doute de nombreuses affirmations concernant le respect de la vie privée des gens et les actions 'décentralisées', mais il n'est question ici que de Facebook enrichissant son réservoir de données, sachant qui vous êtes, ce que vous achetez, qui vous payez et de quelle somme d'argent vous disposez » [20]. En conclusion, l'accès à la monnaie par Facebook pourrait apparaître comme la forme la plus invasive et la plus dangereuse de surveillance qu'un géant technologique n'ait jamais conçue. En 2016, une étude réalisée par ProPublica [21] a montré que Facebook disposait d'une batterie de 52 000 indicateurs de profilage individuel, de façon à catégoriser les personnes. Un exemple d'application concrète de l'utilisation des données collectées par l'entreprise est celui du brevetage d'un système permettant de déterminer la solvabilité bancaire d'un individu en fonction de la solvabilité moyenne de son réseau d'« amis ». L'objectif n'est pas ici de proposer une vente aux banques de ces données brutes pour les aider dans leur pratique du *scoring*, mais d'influencer les stratégies personnelles qui consisteraient à choisir ses contacts (et en éliminant d'autres) en fonction de leur condition d'accès au crédit. Ainsi, ceux qui ont des difficultés financières ne seront pas sur Facebook, en revanche, leurs profils pourront être revendus, sinon à des banques, à des alternatives plus prédatrices [22].

3- Privatisation de la monnaie, souveraineté politique, régulation

'Nous sommes convaincus qu'une devise mondiale et une infrastructure financière doivent être conçues et régies comme un bien public'

(Réf. Livre blanc).

3.1- De la monnaie comme institution sociale

La nature de la monnaie

Au-delà de la diversité, qu'elle soit géographique ou historique, des formes et des pratiques monétaires et des techniques de paiement, quelle est la nature irréductible de la monnaie ? C'est

le rôle de la théorie d'identifier celle-ci (Schumpeter, 2005 ; Courbis, Froment et Servet, 1990). Et pour répondre de façon entièrement satisfaisante à cette question, il convient de dépasser, même si elle offre une grille de lecture immédiate, la panoplie des trois fonctions habituellement reconnues à tout objet qualifié de monétaire : l'unité de compte, l'instrument d'échange et la réserve de valeur. Bien qu'elles soient importantes, le fait d'en rester à ces fonctions nous ramène à un point de vue strictement économique. Ce n'est pas un problème en soi, tout dépend de la démarche que chaque chercheur préfère adopter. Mais, dans le cas de l'irruption des monnaies digitales, et notamment d'un projet tel que Libra, un pur raisonnement économique ne nous permettra pas de traiter les questions centrales des rapports de pouvoir, de souveraineté, de liberté et de justice, qui émergent nécessairement avec l'éclatement du modèle traditionnel, homogène et unitaire de la monnaie.

Fondamentalement, la monnaie est une institution sociale, une dans les rapports d'échange et sociaux (Ingham, 2004 ; Dodd, 2014). De ce fait, elle institue un rapport d'appartenance à la société. Pour comprendre ce qui est à l'œuvre en ce moment, il nous semble que la définition que proposait G. Simmel en 1907 dans son ouvrage *Philosophie de l'argent*, est tout à fait pertinente [23] : la monnaie est une « créance sur la société ». Comment et par qui la monnaie est-elle instituée, par quels mécanismes est-elle largement acceptée dans les échanges ? De nombreux exemples historiques montrent que le souverain, ou l'État, a joué un rôle moteur dans l'acceptation de certains instruments comme monnaie (Harribe et alii, 2018). L'un des processus importants fut notamment la constitution d'un État fiscal avec le prélèvement de l'impôt. En décrétant l'unité de compte dans laquelle les citoyens doivent payer leurs taxes et leurs impôts, l'État oblige les individus à se procurer ces unités monétaires, en favorisent la circulation, ce qui en facilite une acceptation généralisée (Cf. théories chartalistes et néo-chartalistes de la monnaie). La monnaie, à travers sa fonction d'unité de compte, est ainsi associée au pouvoir politique et à la souveraineté de l'État. C'est la représentation qui est au cœur des approches chartalistes et néo-chartalistes (Wray, 2014). La singularité de la position de l'État c'est que celui-ci a le pouvoir d'imposer par la force ou par la loi l'usage d'une monnaie, en déclarant par exemple un cours forcé.

Mais l'acceptation de la monnaie ne peut pas toujours être décrétée. Les utilisateurs peuvent aussi la rejeter ou la remettre en cause, lors de grandes crises monétaires par exemple, comme c'est le cas lors de situations d'hyperinflation (cas extrême de rejet de la monnaie nationale avec la dollarisation de certaines économies d'Amérique du Sud). Le rapport entre les individus et la monnaie, qui symbolise le tout social, est donc beaucoup plus complexe. Étant fondamentalement une institution, l'acceptation généralisée de la monnaie repose sur la confiance. Le rapport d'appartenance à la collectivité institué par la monnaie est établi sur la base d'une confiance que les individus accordent à l'institution qui va les unir autour de valeurs, principes et normes qui guident la communauté.

C'est le sens de la formule de Simmel, la monnaie comme « créance sur la société ». L'idée de créance implique bien l'importance des relations de confiance (envers l'émetteur), tandis que la société renvoie à une totalité sociale qui dépasse la seule notion d'État ou de gouvernement.

Par conséquent, la monnaie n'est pas *nécessairement* une créature politique, et son émission n'est pas *nécessairement* du ressort de l'État. L'histoire monétaire nous a d'ailleurs offert de nombreux exemples de configurations très variées de gestion et d'organisation monétaires. Les États-Unis ont fonctionné longtemps avec un système de banques libres, la Suède également. L'euro n'a pas été associé au départ à une unification politique de l'Europe, mais à la constitution d'un espace marchand. Bien sûr, la question a été posée à maintes reprises d'une crise de l'euro comme la manifestation de ce manque d'unité politique. Néanmoins, pour l'instant, cela ne nous empêche pas de l'utiliser au quotidien dans les paiements... Et plus radicalement, si nous creusons un peu, est-il possible de soutenir encore que l'euro est une monnaie *totale*ment souveraine ? La monnaie est émise par des entreprises privées, les banques commerciales, qui par ailleurs sont devenues, depuis la vague de déréglementation du secteur financier, des méga-banques puissantes dont la seule logique est d'agir dans leur propre intérêt, et qu'il est devenu, en raison de leur taille et des conflits d'intérêt, quasiment impossibles de contrôler (Scialom, 2019). Quant à la banque centrale, rappelons simplement que son statut d'institution indépendante est le résultat, entre autres, de l'accomplissement d'une idéologie véhiculée par la théorie économique dominante : une banque centrale indépendante des gouvernements suivant une règle de politique monétaire pour mieux cibler l'objectif principal, la lutte contre l'inflation. Où est la souveraineté politique ici ? Dans l'histoire, la monnaie a toujours fait l'objet d'un conflit entre sphère privée et sphère publique sur la question de son appropriation (Courbis, Froment, Servet, 1990). Il manque souvent, dans les analyses économiques, un minimum de profondeur historique...

Facebook, la monnaie et la confiance

Que nos dirigeants s'insurgent contre l'affront que représente une monnaie comme Libra, cela apparaît comme une réaction normale. Mais il faut comprendre qu'il s'agit rien moins que d'opposer à un discours socialement construit (l'État et les banques n'ont pas été capables d'offrir des moyens de paiement accessibles à tous) un autre discours socialement construit (le pouvoir d'émission de la monnaie est du seul ressort des États). Et cette guerre des discours empêche toute analyse sérieuse et réfléchie de se déployer. Les ordres institutionnels ne sont pas immuables, et donc les ordres monétaires non plus. En tant qu'elle est une institution sociale, la monnaie est amenée à changer non seulement dans sa forme, dans ses supports, mais aussi dans son organisation, ce qui peut impliquer aussi des modifications dans les rapports de pouvoir. De la même manière, la monnaie bancaire n'a pas toujours existé, elle n'est en aucun cas la fin de l'histoire et elle pourrait donc elle-même être menacée par d'autres formes monétaires. Il faut se poser les

bonnes questions et dégager les véritables enjeux de l'irruption de monnaies privées susceptibles de concurrencer aujourd'hui les moyens de paiement traditionnels.

Si les techniques et les formes monétaires changent, la théorie nous aide cependant à repérer des invariants, notamment pour ce qui est de la monnaie comme *concept*. Nous avons rappelé plus haut l'hypothèse de la monnaie comme institution, l'idée de la monnaie comme créance sur la société et donc la question cruciale de la confiance.

Dans une perspective institutionnaliste et interdisciplinaire, les théories françaises ont insisté sur ce point et ont isolé trois formes principales de confiance dans la monnaie (Aglietta, Orléan, 1998 ; Théret, 2008) : méthodique, hiérarchique et éthique. L'articulation cohérente de ces trois formes est indispensable à la stabilité d'un ordre monétaire. Ainsi, pour qu'une monnaie soit « complète », les divers niveaux de confiance doivent être articulés harmonieusement [24]. Pour éclairer cette idée, reprenons les propos d'A. Orléan, qui rappelle que, même en l'absence de chocs, des remises en cause de l'institution monétaire peuvent apparaître lorsque les conditions normales de régulation se révèlent aux yeux des acteurs comme trop partiales, car favorisant les intérêts spécifiques de groupes particuliers (Orléan, 2002). Ainsi par exemple, le règne historique du régime de la monnaie métallique au XIX^e siècle est apparu, pour la bourgeoisie, comme le signe d'une monnaie au service de la seule aristocratie. Le papier-monnaie et le crédit bancaire sont apparus comme un moyen de détendre cette contrainte monétaire stricte imposée par l'offre limitée d'or, ces instruments monétaires nouveaux correspondant mieux à l'esprit d'un capitalisme industriel en expansion.

À l'heure actuelle, et surtout après la crise financière de 2008, c'est la légitimité de la monnaie bancaire qui s'est trouvée fortement entamée. Les critiques et les griefs sont multiples : excès de dettes, de spéculation, crises à répétition. Des voix ont ainsi commencé à s'élever, dans le cadre de débats et de réflexions emportant un public large, pour proposer des réformes du système financier dans la perspective d'une meilleure régulation publique, afin de limiter le poids de la finance, brider la spéculation et, *in fine*, faire en sorte que la monnaie soit de nouveau utilisée pour des objectifs socialement souhaitables. Parallèlement, une série d'initiatives se sont multipliées, en marge du système monétaire officiel, qui ont donné naissance à des modes d'échanges alternatifs grâce à des monnaies locales et complémentaires. Puis des contestations plus fortes sont apparues avec les crypto-monnaies comme le bitcoin.

Si les monnaies digitales devaient faire désormais partie du paysage économique, la question importante que les théoriciens de la monnaie doivent légitimement se poser (et qu'il est intellectuellement intéressant de se poser) est la suivante : Quelles conditions une monnaie comme la libra de Facebook devra-t-elle remplir pour prétendre au statut de *monnaie complète* ? Il faut revenir à l'articulation des trois formes de confiance méthodique, hiérarchique, éthique. La confiance

méthodique s'ancre dans la répétition des actes d'échange et le constat du bon fonctionnement des paiements au quotidien : elle fonde le caractère routinier des transactions. Ainsi, la garantie d'une sécurité et de l'efficacité des transactions monétaires est cruciale. En ce qui concerne l'acceptation massive de Libra dans les paiements, elle sera réalisée si : 1/ il est facile, aussi bien d'entrer dans le système (convertir des devises en jetons) que d'en sortir (retrait des devises auprès des intermédiaires), ce qui implique notamment la qualité et l'intégrité des plateformes d'échanges, l'assurance d'un volume de réserves suffisant en cas de retrait massif (sortie du système), l'absence de volatilité du cours et donc l'absence de comportements spéculatifs sur la monnaie ; 2/ la monnaie est facile d'utilisation et les utilisateurs anticipent sa très large acceptation ; 3/ la garantie que les frais de transactions resteront, comme annoncé, minimes, voire nuls ; 4/ la *blockchain* sur laquelle s'appuiera la monnaie est robuste ou bien si l'association Libra saura faire face à des problèmes techniques ou à d'éventuels piratages. La confiance *hiérarchique* repose quant à elle sur un rapport accepté de subordination à une autorité supérieure, qui va énoncer les règles d'usage de la monnaie, garantir les moyens de paiement et la valeur des signes monétaires, mais aussi protéger les utilisateurs et représenter une voie de recours en cas de non-respect des règles monétaires. La confiance hiérarchique est supérieure à la confiance méthodique, car l'autorité a le pouvoir de changer les règles liées à la monnaie. La légitimité de Libra reposera donc sur l'autorité qui en a la charge, c'est-à-dire la Libra Association, et cela suppose de tenir compte de sa composition, de sa gouvernance [25], de la répartition des pouvoirs, d'éventuels conflits d'intérêts [26] pouvant émaner des acteurs qui la composent, etc. Enfin, la confiance *éthique* renvoie à la doctrine qui anime l'autorité monétaire. Ici, la confiance s'enracine dans une communauté de valeurs et de symboles. Quels pourraient être ces derniers ? Une monnaie qui promeut la liberté individuelle, œuvrant pour le bien de l'humanité, émancipatrice de toute contrainte grâce à la technologie, etc. Bien sûr, on pourra évaluer ce dernier point à l'aune de ce qui a été développé dans la section 2.

Or, en ce qui concerne Facebook, la confiance s'est quelque peu effritée après la série de scandales qui a entaché au cours de l'année 2018 la réputation du réseau social à propos du traitement et de l'utilisation des données privées des internautes. Ainsi, une étude commandée par *Fortune* a ainsi révélé que Facebook est l'entreprise des nouvelles technologies en laquelle les internautes ont le moins confiance quand il s'agit de la protection de leurs données personnelles [27]. Après la révélation des différents scandales, 48 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles percevaient Facebook de manière plus négative que six mois auparavant, et l'entreprise apparaissait en dernière position en termes de leadership, d'éthique, de confiance et d'image. Fustigeant le projet Libra, Stiglitz a résumé le problème en quelques formules lapidaires : « En seulement quelques années, Facebook en est toutefois arrivé à susciter un niveau de suspicion que le secteur bancaire a mis beaucoup plus longtemps à atteindre. À maintes reprises, confrontés à un choix entre les profits et leurs promesses, les

dirigeants de Facebook ont choisi l'argent. Or rien n'est plus une question d'argent que la création d'une nouvelle monnaie. Seul un imbécile pourrait confier à Facebook son destin financier. D'ailleurs, la réponse est peut-être là : en possession de tant de données personnelles concernant quelque 2,4 milliards d'utilisateurs actifs par mois, qui mieux que Facebook peut prendre connaissance du nombre de proies faciles qui naissent chaque minute ? » [28]

Et [Mark Zuckerberg](#) a fini par le reconnaître lui-même lors de sa seconde audition : « Je comprends que nous ne soyons pas le messenger idéal en ce moment. Nous avons été confrontés à beaucoup de problèmes au cours des dernières années et je suis sûr que les gens préféreraient que ce soit n'importe qui d'autre plutôt que Facebook qui mette cette idée sur la table ».

3.2- Libra : que peuvent faire les régulateurs ?

« *Facebook ne lancera l'application Libra nulle part dans le monde sans l'accord des régulateurs américains.* »

La levée de boucliers

Outre l'atteinte à la souveraineté des États, parmi les inquiétudes ou les réflexions que suscite le lancement d'une monnaie par Facebook, on peut évoquer entre autres les points suivants :

- La concurrence des monnaies nationales par une monnaie privée pourrait impacter la conduite de la politique monétaire, notamment le pilotage des taux d'intérêts pertinents pour l'économie par les autorités monétaires [29] ; par ailleurs, la banque centrale pourrait y perdre en termes de seigneurage, dans le cas où les monnaies digitales viendraient à supplanter la monnaie fiduciaire (billets).
- La monnaie de Facebook étant garantie par un panier d'actifs composé des principales devises et de titres de dettes souveraines à court terme, on peut s'interroger sur la possibilité d'un éventuel pouvoir d'influence du réseau social sur la politique des États dont les bons du Trésor sont intégrés dans la réserve (Facebook deviendrait notamment un gros créancier des États-Unis).
- Il faut clarifier le statut et le fonctionnement des plateformes d'échanges sélectionnées par Libra.
- Une entreprise comme Facebook ayant un caractère systémique, on ne peut exclure un risque d'instabilité financière ; la constitution d'une réserve ne garantit pas forcément un stabilité totale des cours, voire des possibilités d'attaques spéculatives sur la monnaie digitale.
- La question se pose aussi de la capacité de Facebook à garantir la protection des données des utilisateurs, et à lutter contre les risques de blanchiment, de fraude et de financement d'activités illégales ou terroristes.

Les sujets de régulation sont nombreux en ce qui concerne le

projet Libra. Et les régulateurs à travers le monde ont déjà laissé entendre que les exigences seraient particulièrement élevées. Trois grands domaines sont concernés [30] : la protection du consommateur/utilisateur (qui peut être protection en tant qu'investisseur, consommateur, client, déposant) ; la garantie de la stabilité financière (incluant le risque systémique) ; la garantie de l'intégrité du marché (particulièrement potentiel d'utilisation de Libra à des fins de blanchiment d'argent et financement du terrorisme). On peut y ajouter les questions de fiscalité (en cas de plus-values réalisées si sortie du système) et celles, cruciales, liées à la protection de la vie privée et des données personnelles.

Face à l'annonce par Facebook du lancement de Libra à l'horizon de l'année 2020, la levée de boucliers de la part des régulateurs a été immédiate et vigoureuse. Entre autres [31], la présidente du comité sur les services financiers du Congrès américain, Maxine Waters, a demandé la suspension du projet, accordant ainsi un délai au Congrès et aux régulateurs pour examiner le dossier ; elle a aussi appelé les initiateurs du projet à venir témoigner devant le Congrès [32]. Mark Zuckerberg a ainsi été auditionné deux fois pour expliciter et défendre son projet. La France et l'Europe ont aussi affiché une position d'emblée hostile et assez ferme. Pour le ministre des finances Bruno Lemaire, [une « monnaie souveraine » doit rester aux mains des États, pas des entreprises privées](#) ; avec [d'autres partenaires européens](#) une position commune se dégage, qui viserait à interdire la monnaie Libra au sein de l'Union européenne. Cette opposition des pouvoirs publics a eu un impact non négligeable et a fait quelque peu vaciller le projet, car, suite aux deux auditions de Zuckerberg devant le Congrès américain puis devant les députés, des membres fondateurs clés de l'Association ont quitté le projet (sans vraiment donner d'explication) : c'est le cas notamment de PayPal, Visa, Mastercard, e-Bay. Cette vague de départs s'inscrit dans un contexte de critiques croissantes à l'encontre du projet Libra, et mettent celui-ci dans une position délicate, dans la mesure où ces sociétés spécialisées dans le paiement apportaient non seulement une expertise dans le domaine des transferts monétaires dématérialisés, mais encore auraient aussi facilité l'utilisation de la monnaie digitale une fois lancée, grâce à la capacité de leurs réseaux mondiaux d'acceptation et de règlement et des relations établies avec les institutions financières, les gouvernements et autres organismes réglementaires. Le chef de produit de l'association Libra, Simon Morris, est parti lui aussi, après être resté cinq mois en poste... Malgré tout, l'association a été officiellement lancée à Genève par les 21 membres fondateurs restants le 15 octobre. De plus, Zuckerberg a subtilement opté pour un changement de discours, jouant cette fois la carte du patriotisme dans un contexte de guerre commerciale entre les deux puissances États-Unis et Chine : « La libra sera adossée principalement au dollar et je crois qu'il étendra le leadership financier de l'Amérique tout comme nos valeurs démocratiques et notre contrôle autour du monde », et encore « Pendant que nous débattons, le reste du monde n'attend pas. La Chine se prépare activement à lancer des idées similaires dans les mois qui viennent ». Néanmoins, Zuckerberg a tout de même déclaré : « Si je vois que nous

n'arrivons pas à continuer en accord avec les principes que j'ai établis, alors Facebook se retirera du projet ».

Au-delà de la monnaie, de façon plus générale, de nombreuses voix ont commencé à s'élever pour dénoncer l'activité des GAFAM, qu'il s'agisse de leur position de marché dominante et abusive, ou bien du fait que ces entreprises, contrairement au discours qu'elles affichent, ne participent pas au développement d'économies plus inclusives, notamment par leur pratique de l'optimisation fiscale. De ce point de vue, les velléités des pouvoirs publics deviennent plus fortes. Au sein de l'Union européenne, des discussions ont été menées sur la possibilité de mettre en place une taxe GAFA, mais celle-ci n'a pas pu aboutir, faute de consensus. Cet échec est assez symptomatique de l'équation difficile qu'est l'activité de régulation, dans un univers mondialisé où la compétition entre les États pour attirer sur leur territoire les entreprises, est rapidement mis dans la balance... À défaut d'accord européen, la France a décidé unilatéralement, le 11 juillet 2019, de mettre en place sa taxe GAFA. L'OCDE s'est aussi emparée de ce dossier au niveau mondial, dans l'espoir de parvenir à un accord politique en 2020. Sans pour autant sombrer dans la résignation ou dans le pessimisme, comment ne pas penser aussi à la difficulté plus fondamentale de réglementer dans un contexte, comme cela été rappelé plus haut, et comme l'explique L. Scialom à propos de l'industrie bancaire, où les choix politiques (la dérégulation), l'intégration par les régulateurs eux-mêmes de l'idéologie néolibérale (la croyance dans l'autorégulation des marchés, ce que l'on appelle la « capture »), la fascination pour le mythe de la Silicon Valley et la conviction profonde que les nouvelles technologies vont améliorer le sort du monde, ont précisément permis de faire advenir des sociétés comme les GAFAM ?

Et si les États ne parviennent pas à remporter dans l'immédiat des batailles (voire des victoires) sur le terrain de la réglementation, le pourraient-ils en jouant le même jeu que les entreprises des nouvelles technologies : l'innovation ?

Relancer le projet d'une monnaie de banque centrale digitale ?... Ou bien remettre en route le droit et l'éthique ?

« Je vois un intérêt certain à avancer rapidement sur l'émission d'au moins une monnaie digitale de banque centrale de gros afin d'être le premier émetteur au niveau international et tirer ainsi les bénéfices réservés à une monnaie digitale de banque centrale de référence. »

François Villeroy de Galhau [33]

Le gouverneur de la Banque de France a ainsi souligné l'enjeu, en termes de souveraineté pour la France et l'Europe, de réactiver un projet de monnaie digitale centrale. Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre, avait quant à lui défendu l'idée d'une « monnaie hégémonique synthétique » [34], émise par un réseau de monnaies digitales de banques centrales, la perspective n'étant pas forcément de contrer un projet de monnaie privée, mais plutôt plus largement d'atténuer le rôle dominant du dollar dans le fonctionnement du commerce international. En France, les arguments mis en avant sont les avantages que pourrait

apporter la digitalisation dans un contexte de forte baisse de l'utilisation des espèces. Le 4 décembre a ainsi été annoncé le lancement d'expérimentations et d'un appel à projets concernant la création d'une monnaie digitale de banque centrale au premier trimestre 2020. À l'échelle européenne, une réflexion sur le sujet est aussi engagée : dans une note publiée le 5 décembre 2019, la BCE a dessiné les grandes lignes de ce que devrait être un potentiel « crypto-euro ». Le but devrait être d'inventer un système de paiement paneuropéen (et accepté dans le monde entier à terme) facile à mettre en place, peu coûteux et sous gouvernance des instances de l'UE, tout cela en mettant bien sûr l'accent sur la « sûreté et la sécurité ». L'objectif serait de tester d'abord une monnaie numérique interbancaire, qui puisse servir de laboratoire en vue d'un éventuel futur « euro digital ».

De fait, la compétition entre sphère publique et sphère privée pour le pouvoir d'émission monétaire est donc engagée. Néanmoins, la conception d'une monnaie digitale de banque centrale n'est pas aisée, et pose de nombreux points de réflexion [35] concernant l'impact sur l'organisation des systèmes monétaires et financiers, les banques notamment, la conduite de la politique monétaire, ainsi qu'un enjeu plus social, celui de la préservation de l'anonymat dans un monde où les transactions deviendraient totalement traçables. Les banques centrales se montrent relativement prudentes sur le sujet, et en dépit des annonces répétées de mise en chantier d'une monnaie digitale de banque centrale (Banque d'Angleterre, du Canada, Banque du Japon, Banque centrale suédoise), aucune n'a vraiment vu le jour. Mais ce que nous voyons surtout dans cette volonté de se jeter à corps perdu dans une guerre des monnaies digitales, c'est que cette communication tend à évincer encore une fois des réflexions qui nous apparaissent tout aussi fondamentales. Il y a de toute façon de fortes chances pour que le monde de demain soit digital, et probablement les *blockchains* pourront jouer un rôle important dans l'économie et la société. Il nous semble donc que les sujets urgents à traiter sont liés au domaine du droit et aux questions d'éthique. À l'heure actuelle, seule une élite possède les compétences techniques pour la compréhension, le développement et la maîtrise des algorithmes qui font fonctionner les *blockchains*, les instruments de collecte et traitement des *big data*. Comment s'assurer que ces personnes se comporteront de manière éthique ? Ainsi, comme le souligne E. Werbach : « Les *blockchains* sont des systèmes conçus, implémentés et utilisés par des êtres humains. Les intentions subjectives restent une donnée pertinente, même lorsqu'elles sont exprimées à travers un code » (Werbach, 2018, p. 494). Lawrence Lessig avait déjà perçu l'importance de ce sujet : « La question n'est donc pas de savoir qui décidera de la manière dont le cyberspace est régulé : ce seront les codeurs. La seule question est de savoir si nous aurons collectivement un rôle dans leur choix – et donc dans la manière dont ces valeurs sont garanties – ou si nous laisserons aux codeurs le soin de choisir nos valeurs à notre place ».

Conclusion

Clairement, l'annonce par Facebook de l'ambition de lancer sa propre monnaie change les règles du jeu dans le domaine monétaire et financier. Si les premières crypto-monnaies ont déjà commencé à susciter des réflexions sur leur statut en tant que monnaies, sur les perspectives de la *blockchain*, et sur la façon de composer avec ces innovations, leur existence depuis dix ans n'a pas été en mesure pour l'instant de menacer la souveraineté des États, faute d'un effet de taille suffisant [36]. En revanche, la force de frappe de Facebook avec ses 2,5 millions d'utilisateurs, son statut d'oligopole privé dont la croissance a été permise par l'évitement de l'impôt, font de sa monnaie (enfin, si toutefois elle devait voir le jour) une menace immédiate pour la souveraineté et le pouvoir des États sur l'émission monétaire. Mais il ne s'agit pas seulement ici d'une compétition avec les gouvernements : si un géant comme Facebook (et quand bien même le projet Libra devait avorter, tôt ou tard Google ou bien Amazon seront sur les rangs pour proposer leur monnaie digitale), c'est l'industrie bancaire qui pourrait bien se voir malmenée par ce type de nouvel entrant. En effet, le cœur de métier des GAFAM (la collecte et le traitement d'un volume colossal de données personnelles, comme vu précédemment) leur permettrait de concurrencer directement les banques précisément sur ce qui constitue leur principale valeur ajoutée : l'évaluation et la production d'informations sur la clientèle de déposants et d'emprunteurs. Il s'agit donc bien de faire voler en éclat l'ordre monétaire construit sur la monnaie bancaire et très largement portée par une régulation étatique et institutionnelle, la collusion banques-gouvernements qu'avait déjà ciblée Nakamoto. Mais cette fois, la concurrence est autrement plus dangereuse, car les GAFAM disposent d'une envergure et surtout d'une puissance financière qui équivaut à celle des États.

Il ne s'agit pas de rejeter en bloc les nouvelles technologies. Mais il est important de comprendre la philosophie politique qu'elles portent, de déconstruire les discours des principaux acteurs qui ont un pouvoir d'influence, de fournir des clés de lecture pour cerner les contours de cette nouvelle économie qui se construit, de façon à mettre en évidence les véritables enjeux et les questions centrales de réflexion et de recherche qu'il convient de traiter, de sorte qu'il soit possible de sauvegarder, autant que possible, une capacité de libre arbitre. Les sciences sociales, dont l'économie fait partie, doivent donc continuer à s'emparer de cette analyse des nouvelles tendances qui sont à l'œuvre dans le capitalisme contemporain : l'organisation en réseaux, les monnaies digitales, les conséquences pour l'organisation économique et politique et les rapports de pouvoir d'un développement plus massif des *blockchains*.

Bibliographie :

Aglietta, M., Orléan, A. (1998), (sld). *La monnaie souveraine*. Paris, O. Jacob.

- BCE (2000). « Les questions liées à l'émergence de la monnaie électronique ». Bulletin mensuel de la BCE, novembre.
- Bech, M. L. & Garatt. R. (2017). « Central Bank Cryptocurrencies ». BIS Quarterly Review.
- Cardon, Dominique (2015). *A quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*. La République des idées, Seuil.
- Castells Manuel (1998). *L'ère de l'information*, vol. 1, *La société en réseaux*, Paris : Fayard.
- Clarke Roger (2017). « Risks Inherent in the Digital Surveillance Economy » : A research Agenda. Review Version of 19 September 2017, *Journal of Information Technology* 34,1 (Mar 2019) 59-80.
- Courbis, B., Froment, E., Servet, J.-M. (1990), « À propos du concept de monnaie », *Cahiers d'Economie Politique*, vol. 18, n° 18, p. 5-29.
- Deleuze, Gilles (1990). *Pourparlers*. Paris, Minit.
- Desmedt, Ludovic et Lakomski-Laguerre, Odile (2017), « What's new in cryptocurrencies ? », *34th symposium on Money, Banking and Finance*, GDRE, Université Paris Ouest Nanterre, 5-6 juillet 2017.
- Desmedt, Ludovic et Lakomski-Laguerre, Odile (2018), « [L'eldorado Bitcoin](#) » *La Vie des Idées*.
- Dodd, Nigel (2014). *The Social Life of Money*. Princeton University Press.
- Doligez François, Bastiaensen Johan, Bédécarrats Florent et Labie Marc (2016). « L'inclusion financière, nouvel avatar de la libéralisation financière ? » Introduction, *Revue Tiers Monde*, 2016/1, n°225, pp. 9-20.
- Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.
- Foucault, Michel (1975). *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard.
- Godeffroy J.-M. & P. Moutot (2000). « Monnaie électronique : enjeux prudentiels et impact sur la politique monétaire ». *Revue d'économie financière*, N° 53, juillet.
- Goodhart, C. (2000). « Can Central Banking Survive the IT Revolution ? », *International Finance* 3 (2) : 189– 209.
- Grinberg, R. (2011). « Bitcoin : An Innovative Alternative Digital Currency ». *Hastings Science & Technology Law Journal*, vol. 4, p. 159-207
- Guérin Isabelle (2015). *La microfinance et ses dérives : émanciper, discipliner ou exploiter ?* Paris/Marseille : Demopolis/IRD.
- Guérin Isabelle. Labie Marc. Servet Jean-Michel. (eds) (2015). *The crises of microcredit*, London : Zed Book.
- Haering, Norbert (2018), « [Who is behind the campaign to rid the world of cash](#) », *Real World Economic Review*, issue n°86, pp. 2-14.
- Harribey, J-M., Jeffers, E., Marie, J., Plihon D., Ponsot, J-F. (2018). *La Monnaie, un enjeu politique*. Les Économistes atterrés, Paris, Seuil.
- Ingham, G. (2004), *The nature of money*, Cambridge, Polity Press.
- Kaplanov, N. (2012). 'Nerdy Money : Bitcoin, the Private Digital Currency, and the Case against its Regulation'. Temple University Legal Studies Research Paper.
- LA (The Libra Association) (2019). [An Introduction to Libra](#).
- An introduction to Libra. White Paper From the Libra Association Members, Libra Networks. [En français](#)
- Lessig, Lawrence (2000). « [Code is Law](#) ». Harvard Magazine.
- Lakomski-Laguerre, Odile (2002). « The long term perspective : Schumpeter's prediction of the end of capitalism », dans R. Arena et C. Dangel-Hagnauer (eds) *Schumpeter's contribution to Economics. Economic Development and Institutional Change*, Routledge, 2002.
- Loveluck, Benjamin (2015). 'Internet, une société contre l'État ? Libéralisme informationnel et économies politiques de l'auto-organisation en régime numérique », *Réseaux* 2015/4 (n°192), pp. 235-270.
- Neitz, M. B. (2019). « The Influencers : Facebook's Libra, Public Blockchains and the Ethical Considerations of Centralization ». *North Carolina Journal of Law and Technology*, vol. 21, Issue 2, pp. 1-28.
- O'Neil, Cathy (2018), *Algorithmes, la bombe à retardement*. Paris, Les Arènes, trad. française 2018.
- Pfister Christian (2017). « Monnaies digitales et politique monétaire : beaucoup de bruit pour rien ? » *Revue française d'économie* 2017/2 (Vol. XXXII), p. 37-63.
- Sadin, Eric (2015). *La vie algorithmique. Critique de la raison numérique*. L'Echappée.
- Sadin, Eric. (2016). *La silicolonisation du monde. L'irrésistible ascension du libéralisme numérique*. L'Echappée.
- Scialom, Laurence (2019), *La Fascination de l'Ogre, ou comment desserrer l'étau de la finance*. Paris : Fayard.
- Schumpeter, J.A. (1942). *Capitalism, Socialism and Democracy*. Londres, Allen and Unwin.
- Schumpeter, J.A. (2005). *Théorie de la Monnaie et de la Banque*. 2 vol, Paris : L'Harmattan.
- Smyrniaios, Nikos (2016). 'L'effet GAFAM : stratégies et logiques de l'oligopole de l'Internet'. *Communication et Langages*, 2016/2, n°188, pp. 61-83.
- Taskinsoy, J. (2019). 'Facebook's Project Libra : [Will Libra Sputter](#)

[Out or Spur Central Banks to Introduce Their Own Unique Cryptocurrency Projects ?](#) SSRN Electronic Journal.

Théret, B. (sld)(2007). *La monnaie dévoilée par ses crises*. Paris, Éditions de l'EHESS.

Théret, B. (2008). « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire du fait monétaire ». *Revue Economique*, vol. 59, n° 4, p. 813-841.

Turner, Fred (2006), *From Counterculture to Cyberculture : Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the Rise of Digital Utopianism*, University Of Chicago Press

Werbach, Eric (2018). « Trust, but Verify. Why blockchain needs

the Law ». 33, Berkeley Tech. L.J. 487, 528-29.

Wray, L. R., (2014). « From the State Theory of Money to Modern Money Theory : An Alternative to Economic Orthodoxy ». Economics Working Paper Archive, wp-792, Levy Economics Institute.

Yermack, David (2014). « [Is Bitcoin a Real Currency ? An Economic Appraisal](#) », SSRN.

Zetzsche Dirk A., Buckley Ross P., Arner Douglas W. (2019). « Regulating LIBRA : the transformative Potential of Facebook's Cryptocurrency and Possible Regulatory Responses ». *University of Honk Kong Faculty of Law, Resarch Paper N° 2019/042*.

Notes

[1] Le concept de *smart contract*, ou contrat intelligent, a été établi au milieu des années 80 par Nick Szabo, figure importante dans l'histoire de la conception des techniques ayant contribué à l'émergence des monnaies digitales. Un contrat intelligent est l'équivalent informatique d'un contrat classique. C'est un programme informatique qui exécute automatiquement des conditions définies au préalable et inscrites dans une blockchain. L'exécution d'un tel contrat ne nécessite donc aucune intervention d'un tiers de confiance.

[2] Selon *Les Echos* daté du 26 septembre 2019, le dollar représenterait la moitié du panier de monnaies de référence. L'euro aurait un poids de 18 % suivis par le yen (14 %), la livre sterling (11 %) et le dollar de Singapour (7 %). L'appartenance de la monnaie asiatique n'est pas encore « totalement arrêtée », selon l'Association Libra. « Le Libra de Facebook lie son destin au dollar », *Les Echos* 26 septembre 2019.

[3] Le prix Nobel d'économie attribuée à la chercheuse Esther Duflo le 14 octobre 2019, pour ses travaux portant notamment [sur la réduction de la pauvreté par l'accès au crédit pour les plus défavorisés](#), traduit bien l'intérêt croissant pour ce thème de l'inclusion financière.

[4] [Extrait du discours de Christine Lagarde, Conférence Paris Fintech Forum, 29 janvier 2019. Précisons qu'à cette date, le projet Libra n'a pas encore été annoncé.](#)

[5] Au sein de la communauté scientifique, une série de travaux ont apporté un regard beaucoup plus nuancé sur les potentialités en termes de bienfaits de la microfinance (les analyses rendent compte par exemple des fragilités du secteur, notamment en termes de gouvernance et de viabilité des institutions, du risque d'exclusion des populations les moins rentables, ainsi que des limites en termes d'impact économique). On peut se référer aux travaux de Jean-Michel Servet et d'Isabelle Guérin (2015). Quant à l'inclusion financière, à travers l'idéologie implicite qu'elle véhicule, elle serait considérée en réalité comme un « nouvel avatar de la libéralisation financière » (Doligez et alii, 2016), dans la mesure où l'objectif est d'intégrer des populations entières dans l'espace marchand et de les discipliner aux règles du jeu d'un marché tel qu'il est interprété et construit par la pensée dominante néo-libérale (et, faudrait-il rajouter, techno-utopiste).

[6] En prenant l'exemple de la plateforme Ethereum, fondée par Vitalik Buterin, même si on peut observer un processus de centralisation dans les faits, l'esprit et la culture qui restent dominants sont ceux d'une organisation décentralisée (Neitz, 2019).

[7] L'Association Libra est annoncée comme étant sans but lucratif, mais dans le Livre blanc du projet, il est prévu que des dividendes soient versés (notamment à partir des revenus du placement des actifs formant la réserve, contrepartie de l'émission des jetons) aux membres fondateurs !

[8] [Libra Ass'n Member, How to become a Founding Member](#) 23/06/2019.

[9] Zachary Amsden et al., [The Libra Blockchain](#) (2019)/

[10] Voir sur ce point Conway Erik M. et Oreskes Naomi, *Les marchands de doute*, Le Pommier, 2012.

[11] « [The Next Steps for International Cooperation in Fintech](#) », Opening Remarks by Christine Lagarde, IMF G20, High Level Seminar "Our Future in the Digital Age", Fukuoka, Japon., 8 juin 2019.

[12] Nous reprenons ici le titre de l'ouvrage d'Eric Sadin (Sadin). Voir aussi sur ce point (Sadin 2015).

[13] Nous pouvons citer entre autres, Barbrook et Cameron (1996), Turner (2006), Loveluck (2015), Sadin (2016), et plus récemment, un numéro spécial de la Revue Esprit : L'idéologie de la Silicon Valley, coordonnée par E. Alloa et J.B. Soufron (Mai 2019).

[14] Voir notamment la publication d'une « Déclaration d'indépendance du cyberspace » (Barlow, 1996).

[15] On remarquera la similarité entre cette problématique et celle de l'irrésistible formation de méga-banques à caractère systémique qui a suivi les politiques de dérégulation du secteur financier, avec comme conséquence première l'impossibilité des autorités à les contrôler au moyen d'une régulation appropriée (Scialom, 2019).

[16] Pour reprendre un concept propre à l'approche de l'école française de la régulation.

[17] Pour une lecture critique de la théorie de Castells, on peut se référer à l'article de Nicholas Garnham, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique », *Réseaux. Communication - Technologie - Société* Année 2000 101 pp. 53-91.

[18] Notons que celui-ci est déjà à l'œuvre en Chine, où le gouvernement tend à opérer une surveillance de plus en plus aiguë de la population moyennant les instruments modernes qui ont pu se déployer grâce aux nouvelles technologies. Les moyens de paiement numérique font partie de cette panoplie (Alipay d'Alibaba et WeChat de Tencent).

[19] Phil Chen, expert en cryptomonnaies, concepteur de la première blockchain HTC pour Smartphone, [interview..](#)

[20] George McDonough, [interviewé ici](#)

[21] « [Facebook Doesn't Tell Users Everything It Really Knows About Them](#) ».

[22] Dans son livre *Algorithmes, la bombe à retardement*, Cathy O'Neil montre dans le même esprit comment l'utilisation des algorithmes peut être utilisée pour cibler des profils de personnes appartenant à des catégories sociales plutôt défavorisées qui, parce qu'elles n'ont pas accès à un enseignement supérieur de qualité, constituent la cible publicitaire privilégiée d'établissements médiocres, mais à but lucratif (O'Neil, 2018, p. 111-132). Mathématicienne de formation, Cathy O'Neil connaît d'autant mieux le sujet qu'elle a travaillé sur des modèles mathématiques dans le secteur financier, et a donc pu évaluer les dommages collatéraux de la crise de 2008, liés à l'utilisation des mathématiques.

[23] Voir sur ce point notamment l'ouvrage remarquable de Nigel Dodd, *The Social Life of Money* (Dodd, 2014).

[24] À propos des crises monétaires, voir les études réunies dans Théret (2007).

[25] Sur ce point, voir (Zetsche et alii, 2019).

[26] Sur ce point, voir (Neitz, 2019).

[27] <https://fortune.com/2018/11/08/mark-zuckerberg-facebook-reputation/>

[28]

<https://www.project-syndicate.org/commentary/facebook-libra-facilitates-crime-money-laundering-by-joseph-e-stiglitz-2019-07/fr-ench?barrier=accesspaylog>

[29] Une littérature académique conséquente s'est développée sur le sujet, depuis la première moitié des années 1990. On peut citer entre autres pour les premières : BCE (2000), Godeffroy et Moutot (2000), Goodhart (2000), Messonier (2001). Pour une discussion plus récente, qui intègre des scénarios avec monnaies digitales de type cryptomonnaies, voir (Pfister, 2017).

[30] Nous n'avons pas la place dans cet article de développer davantage ces aspects en détail, mais pour une analyse plus fouillée des différents périmètres d'action de la régulation, sur la base de ce qui existe déjà dans les juridictions à l'échelle nationale, on pourra consulter (Zetzsche, Buckley et Arner, 2019).

[31] Pour un aperçu très exhaustif des différentes positions des autorités régulatrices et gouvernements à travers le monde, des plus hostiles aux moins défavorables, [on peut consulter le site du journal du coin](#).

[32] « [US lawmaker calls for Facebook to pause cryptocurrency project](#) », Reuters, 18 juin 2019.

[33] '[Face à Libra, la Banque de France va tester une monnaie digitale de banque centrale](#)', *La Tribune* 4/12/2019.

[34] 'The Growing Challenges for Monetary Policy in the current International Monetary and Financial System', [discours de Mark Carney](#), Jackson Hole Symposium, 23 Août 2019.

[35] Voir sur ce point, de façon plus détaillée, l'analyse de (Bech et Garrat, 2017).

[36] En effet, dans le cas du Bitcoin ou de l'Ether, pour ne citer que les plus valorisées, leur volume d'échanges demeure marginal par rapport à la masse monétaire de base (M1) (stock des émissions de monnaies légales par les banques centrales + les dépôts à vue). La BCE considère par ailleurs que les « crypto-actifs » comme le Bitcoin ne remplissent pas à leur stade de développement les fonctions d'une monnaie et n'ont pas de réel impact sur l'économie ou une implication significative dans la politique monétaire.